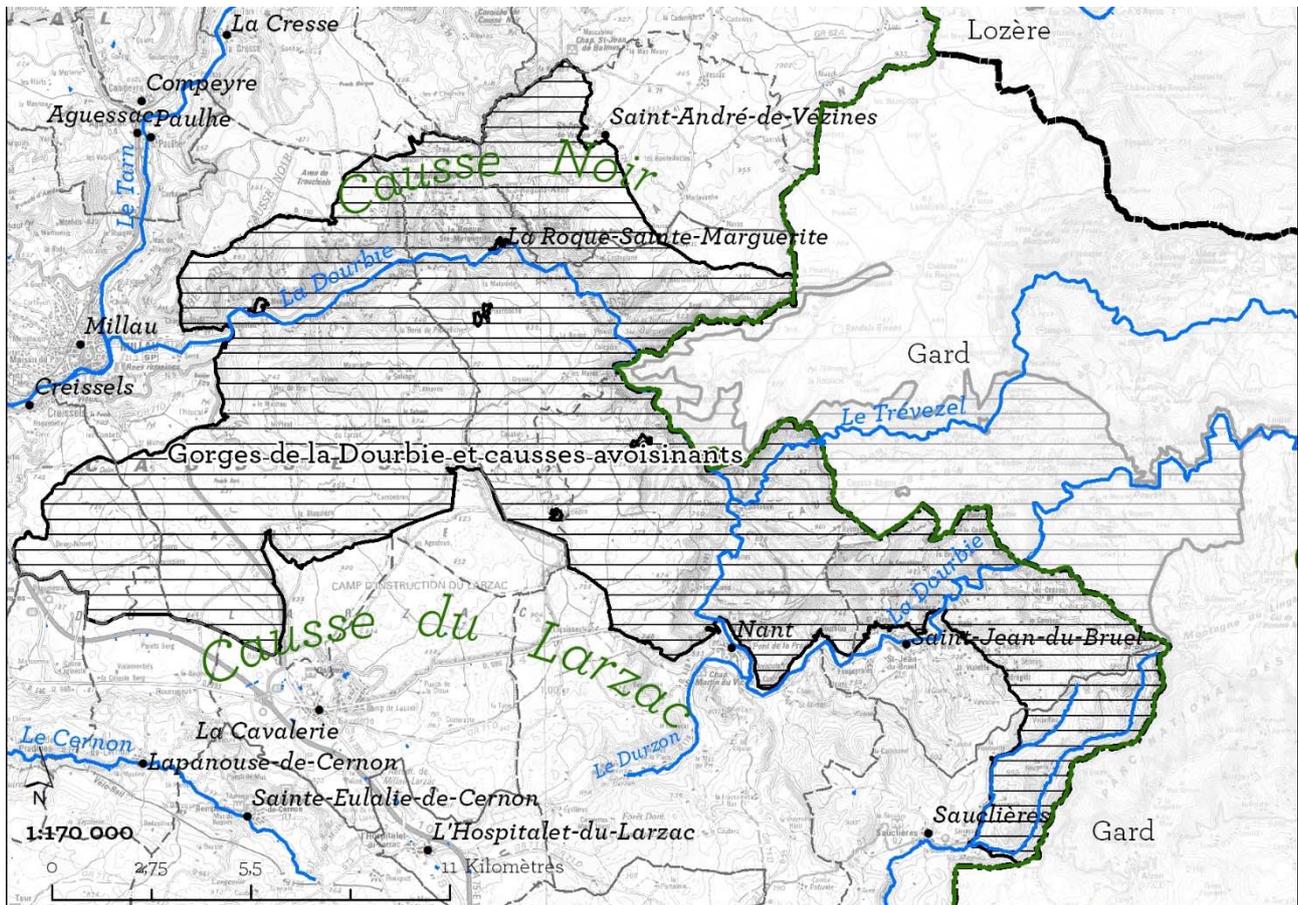


**FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000
FR7312007
ZPS Gorges de la Dourbie et causses
avoisnants**

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>



Site FR7312007

ZPS : 26/04/2006

Département : Aveyron/Gard

Surface du site: 28157 ha

Description du site

La ZPS « Gorges de la Dourbie et causses avoisnants » s'étend sur 28116 ha et sur les deux départements de l'Aveyron (82 %) et du Gard (18 %).

Les gorges de la Dourbie séparent le Causse du Larzac du Causse Noir. Le dénivelé est important.

C'est un magnifique ensemble de gorges avec des parois et des corniches calcaires. La Dourbie

se jette dans le Tarn à Millau. La Dourbie prend sa source 60 km plus haut, sur les pentes du massif de l'Espérou.

L'ensemble du site est très pittoresque (nombreux sites inscrits et classés) avec des points de vue (Cantobre, Saint-Véran...), des grottes, des falaises abruptes, des chaos ruiniformes (Montpellier-le-Vieux) et des résurgences (l'Espérelle, le Durzon). Le périmètre s'étale en partie sur le Causse Bégon, le Causse Noir et le Causse du Larzac.

La végétation est formée de pelouses xérothermiques (qui supportent les fortes températures et la sécheresse), de landes, de taillis de chênes pubescents, de hêtres et de pins sylvestres.

Les cultures et les ripisylves à aulnes et saules alternent au fond de la vallée.

La ZPS « Gorges de la Dourbie et causses avoisinants » offre une grande variété de milieux : agro-pastoraux (pelouses, prairies et champs cultivés), bois et forêts (feuillus, conifères et peuplements mixtes), rupestres (escarpements rocheux, chaos, falaises) et aquatiques (cours d'eau, habitats fluviaux).

Cet espace offre de nombreux sites de reproduction et de vastes territoires de chasse (sites d'alimentation) favorables aux oiseaux. La cartographie des formations végétales croisée avec la cartographie des zones de répartition des oiseaux permet de repérer avec précision ces habitats d'espèces.

La ZPS « Gorges de la Dourbie et causses avoisinants » s'avère donc indispensable à la survie de plusieurs espèces d'oiseaux rares et revêt une importance nationale pour certaines d'entre elles, notamment pour les rapaces et les oiseaux des milieux ouverts.

Les habitats d'intérêt communautaire du site (en ordre décroissant d'enjeu)

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
aucun				

Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Eléments quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Lanius collurio	A338	60	Mauvais	Abandon des activités agricoles, disparition des habitats
Pyrrhocorax pyrrhocorax	A346	20	Bon	Dérangement en sites de reproduction et d'hivernage
Emberiza hortulana	A379	10	Mauvais	Abandon des activités agricoles, disparition des habitats
Pernis apivorus	A072	8	Mauvais	Disparition des proies et des habitats favorables
Milvus migrans	A073	1	Mauvais	Electrocution, collisions, empoisonnement
Milvus milvus	A074		Mauvais	Electrocution, collisions, empoisonnement
Neophron percnopterus	A077	1	Moyen	Electrocution, dérangement, collisions, empoisonnement
Gyps fulvus	A078	20	Bon	Electrocution, dérangement, collisions, empoisonnement
Aegypius monachus	A079		Moyen	Electrocution, dérangement,

				collisions, empoisonnement
Circaetus gallicus	A080	10	Mauvais	Electrocution, collisions, empoisonnement
Circus cyaneus	A082	10	Mauvais	Disparition des habitats, destruction des nichées avant envol
Circus pygargus	A084	10	Mauvais	Disparition des habitats, destruction des nichées avant envol
Aquila chrysaetos	A091	2	Moyen	Electrocution, dérangement, collisions, empoisonnement
Hieraaetus pennatus	A092		Moyen	Electrocution, collisions, empoisonnement
Falco peregrinus	A103	4	Moyen	Dérangement, empoisonnement
Bubo bubo	A215	6	Moyen	Electrocution, dérangement, collisions, empoisonnement
Caprimulgus europaeus	A224	50	Mauvais	collisions, disparition des habitats et des proies
Dryocopus martius	A236	20	Mauvais	Exploitation forestière
Lullula arborea	A246	100	Mauvais	Abandon des activités agricoles, embroussaillage
Anthus campestris	A255	40		Disparition des habitats favorables des pelouses et landes
Sylvia undata	A302	40		Disparition des habitats favorables de buissons

Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
Crave	Conserver les populations	Favoriser les activités agricoles extensives ; limiter la pénétration dans les sites de nidification et d'hivernage
Alouettes, bruants, pies-grièches	Conserver les populations	Favoriser les activités agricoles extensives ; conserver les haies et linéaires boisés ; favoriser les milieux ouverts (pastoralisme)
Vautours	Conserver les populations	Favoriser les activités agricoles extensives ; Equiper les lignes aériennes à risque ; informer sur les risques d'empoisonnement ; mettre en place des placettes individuelles d'alimentation ; informer pour éviter le dérangement pendant la reproduction ; mettre en place des ZSM avec la DREAL
Oiseaux forestiers	Conserver les populations	Informer en amont des exploitations forestières ; laisser vieillir les peuplements ; limiter le dérangement en période de nidification.

Pour en savoir plus :

Contact :

*Laure JACOB, chargée de mission milieux naturels, faune, flore,
Parc naturel régional des Grands Causses*

*71 Bd de l'Ayrolle, BP. 50126 – 12101 MILLAU cedex
Tél. 05 65 61 35 50*

Sources d'information :

Site du MTES: www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DDT : www.aveyron.gouv.fr

Site de l'opérateur : www.parc-grands-causses.fr